



PAR COURRIEL : [REDACTED]

Lévis, le 19 mars 2021

[REDACTED]

Objet : Demande d'accès - données relatives au cheptel dans le bovin et l'ovin en Gaspésie
N/Réf : 201063IC

[REDACTED],

Nous donnons suite à votre demande d'accès, qui nous a été transmise, par le Centre de services de Caplan le 16 mars 2021. Par celle-ci, vous souhaitez obtenir des données pour les cheptels assurés à La Financière agricole du Québec concernant le bovin et l'ovin pour la région de la Gaspésie, et ce, depuis 2017.

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-joint le tableau intitulé « Données pour les cheptels assurés à La Financière agricole concernant le bovin et l'ovin pour la région de la Gaspésie depuis 2017 ».

Nous vous rappelons qu'en vertu de l'article 135 de la loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. À cet effet, vous trouverez ci-joint l'avis de recours.

Veillez agréer, [REDACTED], nos sincères salutations.

[REDACTED]

Isabelle Chabot
La Responsable de la Loi sur l'accès
aux documents des organismes publics et sur
la protection des renseignements personnels,

IC/sg

p. j.